

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

pouvoirs : 9

**OBJET :**

**ASSOCIATION  
SPORTIVE  
« RISL'ADVENTURE »  
- SUBVENTION POUR  
L'ORGANISATION DE  
LA MUD D'OUCHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Délibération n° 2025-12*

L'an deux mil vingt-cinq,  
le : **Lundi 31 mars**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2025.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly VIVIEN, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL-THIEULART, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Michel CAILLOT et Mme Corine LE BLÉVEC.

**Absents ou excusés** : Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Charlène RENARD qui a donné pouvoir à M. Didier COUSIN, M. Cédric COQUELIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET, M. Serge DELAVALLÉE qui a donné pouvoir à Mme Corine LE BLÉVEC, M. Philippe RONDEL qui a donné pouvoir à M. Michel CAILLOT, Mme Lucie CLOUARD qui a donné pouvoir à Mme Isabelle CLOUCHÉ, Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, M. Stéphane CLOUET et M. Gérard LATINIER.

Madame Corine LE BLÉVEC a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

L'association sportive « Risl'Adventure » organise la 4<sup>ème</sup> édition de la course d'obstacles nommée « Mud D'Ouche », le jeudi 8 mai 2025.

Cet événement est aujourd'hui une manifestation sportive majeure et populaire sur le territoire. Entre 1200 et 1500 participants sont attendus pour cette édition, auxquels s'ajouteront de nombreux spectateurs qui découvriront le parcours « visiteurs ».

Ainsi, tout au long de la journée, encadrés par près de 120 bénévoles, les participants prendront part à cette course composée d'une trentaine d'obstacles, répartis sur une distance de 8 kilomètres, entre la « Ferme de Rai » et l'Étang de « La Croix Lamirault ». En outre, l'association proposera un village sportif.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de cet événement s'élève à 54 560 € (*hors bénévolat et mise à disposition de matériel*). L'association « Risl'Adventure » sollicite une subvention.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE l'octroi d'une subvention d'un montant de  
1 000 €.***

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE



## BUDGET V1

MUD D'OUCHE #4 - 8 MAI 2025



Code	Intitulés	Coût réel	Val.	Total	n-1
60	Achats	22 200,00 €	500,00 €	22 700,00 €	16 283,95 €
6011	Achats matières et fournitures	4 000,00 €	500,00 €	4 500,00 €	3 753,99 €
6012	Achats boutique (gobelets)	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	990,00 €
6013	Bracelets vagues	200,00 €	- €	200,00 €	155,52 €
6020	Autres fournitures (récomp participants)	8 000,00 €	- €	8 000,00 €	7 340,00 €
6021	Autres fournitures (tenues bénévoles)	4 500,00 €	- €	4 500,00 €	770,00 €
6022	Carburant	500,00 €	- €	500,00 €	45,98 €
6031	Alimentation	3 500,00 €	- €	3 500,00 €	3 228,46 €
6068	Protocole sanitaire	- €	- €	- €	- €

Code	Intitulés	Coût réel	Val.	Total	n-1
70	Ventes (boutique - buvette)	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 916,05 €
73	Produits de tarification	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	31 933,09 €
74	Subventions	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	4 500,00 €
7581	Sponsoring	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	6 500,00 €
7582	Dons matériel et services	- €	51 660,00 €	51 660,00 €	49 261,20 €

791	Transfert de charges	- €	- €	- €	- €
799	Participation sur fonds propres	7 060,00 €	- €	7 060,00 €	231,99 €

61	Services extérieurs	6 750,00 €	10 100,00 €	16 750,00 €	14 994,22 €
6111	Locations engins	- €	3 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
6112	Locations toilettes	2 200,00 €	- €	2 200,00 €	2 040,00 €
6113	Locations village sportif	3 600,00 €	2 000,00 €	5 600,00 €	5 397,22 €
612	Entretien et réparation	500,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	1 507,00 €
613	Assurance	450,00 €	- €	450,00 €	450,00 €
6132	Location immobilière	- €	3 600,00 €	3 600,00 €	3 600,00 €
614	Documentation	- €	- €	- €	- €

62	Autres services extérieurs	13 100,00 €	28 000,00 €	41 100,00 €	39 057,75 €
621	Communication	7 000,00 €	28 000,00 €	35 000,00 €	33 600,04 €
622	Déplacements, missions	100,00 €	- €	100,00 €	97,31 €
623	Secours	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	5 360,40 €
628	Autres : Sécurité+ chrono	- €	- €	- €	- €

64	Charges de personnel	7 500,00 €	- €	7 500,00 €	7 500,00 €
641	Rémunérations	5 500,00 €	- €	5 500,00 €	5 500,00 €
642	Charges sociales	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €

65	Autres charges de gest. Courantes	150,00 €	- €	150,00 €	95,00 €
651	Redevances (SACEM et abonnements)	150,00 €	- €	150,00 €	95,99 €

CI	Charges indirectes	4 970,00 €	13 060,00 €	18 020,00 €	16 411,41 €
----	--------------------	------------	-------------	-------------	-------------

V	Valorisation	- €	92 000,00 €	92 000,00 €	86 712,00 €
V1R	Bénévolat	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	80 712,00 €
V2R	Mises à disposition	- €	7 000,00 €	7 000,00 €	6 000,00 €
<b>Total</b>		<b>54 560,00 €</b>	<b>143 660,00 €</b>	<b>198 220,00 €</b>	<b>181 054,33 €</b>

V	Valorisation	- €	92 000,00 €	92 000,00 €	86 712,00 €
V1D	Bénévolat	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	80 712,00 €
V2D	Mises à disposition	- €	7 000,00 €	7 000,00 €	6 000,00 €
<b>Total</b>		<b>54 670,00 €</b>	<b>143 660,00 €</b>	<b>198 220,00 €</b>	<b>181 054,33 €</b>

- €